


Notre premier défi

On a créé le Code laitier en 2008-2009 sans penser à un programme d'assurance.

COMMENT *mesurons-nous* si les producteurs répondent aux exigences?


Au contraire du LCQ*, le Code laitier n'a pas été élaboré selon une approche formelle d'évaluation des risques

*LCQ – Le Lait canadien de qualité est le programme de salubrité des aliments à la ferme laitière



Mesurer les soins et le bien-être des animaux

- ▶ Les PLC ont une longue tradition de financement de la recherche
- ▶ Les **soins des animaux** sont une priorité
- ▶ Donc, nous avons demandé à d'éminents chercheurs en bien-être des animaux laitiers de se pencher sur le Code et sur la façon dont ils mesureraient les soins des animaux
- ▶ Cette recherche a aidé considérablement le comité laitier à suggérer des « mesures basées sur les animaux » (ex : *blessures, propreté*)
 - ▶ Ces mesures couvrent plusieurs exigences du Code
 - ▶ Ajouter des pratiques de gestion qui sont utiles dans les fermes pour assurer l'uniformité des pratiques des différents membres de la famille et d'autres employés.




LCQ

- ▶ Avec le LCQ, nous mesurons déjà les points de contrôle critiques qui pourraient poser un risque pour la salubrité des aliments – comme la température du lait et de l'eau de lavage.
- ▶ Nous avons un réseau d'agents de validation indépendants




Les PLC ont déjà un réseau pour valider le LCQ

- ▶ Un réseau national d'agents de validation vérifie et valide les fermes pour leur conformité au programme *Lait canadien de qualité*.
- ▶ Ces agents de validation pourraient vérifier certains points clés pour compléter la gestion et les mesures basées sur les animaux.
 - ▶ Éviter d'envoyer plusieurs vérificateurs dans les fermes.
- ▶ Nous voulons tirer parti de ce réseau pour intégrer également des mesures de traçabilité, de qualité et de biosécurité.
- ▶ Opportun d'avoir un cadre intégré de pratiques agricoles pour assurer qualité et durabilité.



Cadre du CNSAE pour programmes d'évaluation

Le CNSAE croit qu'un programme d'évaluation, fondé sur le Code de pratiques, devrait rapporter les avantages suivants :

1. Faciliter et accélérer le transfert de technologies dans les fermes
2. Donner des **assurances** aux acheteurs
3. **Célébrer les réalisations** des producteurs, les aider à atteindre leurs objectifs de gestion de la santé, des soins et du bien-être des animaux
4. Constituer un mécanisme d'**amélioration continue** en soins et bien-être des animaux
5. Éclairer les changements futurs aux Codes de pratiques



La perspective laitière de ces avantages (1)

1. Nous voulons donner des **assurances** aux acheteurs
 - ▶ Nous croyons que les producteurs doivent avoir un rôle clé à définir la durabilité et la qualité, avec des experts de leur industrie.
 - ▶ Pourtant, nous voyons déjà des entreprises alimentaires prendre diverses initiatives
2. **Célébrer les réalisations** des producteurs, les aider à atteindre leurs objectifs de gestion de la santé, des soins et du bien-être des animaux
 - ▶ Gain pour les producteurs : productivité accrue
 - ▶ Gain collectif pour le marketing : la certification indépendante est un moyen de renforcer la notoriété l'image des produits laitiers canadiens



Amélioration continue

L'amélioration continue est la clé dans l'industrie laitière

- ▶ Les producteurs sont déjà acquis aux principes des soins des animaux
- ▶ Fait : des vaches en santé et bien traitées donnent plus de lait – et du lait de meilleure qualité.
- ▶ *Une vache stressée n'atteint pas son potentiel génétique*



Définir ses priorités pour le programme d'évaluation...

Établissement des priorités de programme – cherchons-nous à régler le cas des fermes « problèmes » ou à faire avancer l'ensemble de l'industrie?

Ou les deux?!




La perspective laitière des avantages (2)

3. Constituer un mécanisme pour l'amélioration continue des soins et du bien-être des animaux

- ▶ Les dirigeants laitiers ont décidé de mettre le programme en œuvre dans **toutes** les fermes.
- ▶ Les deux premières années dans les fermes : à titre « éducatif »: Offre active de conseils, de formation et d'éducation.
- ▶ Nous devons d'abord aider les fermes qui ont besoin de s'améliorer le plus – celles qui, selon la recherche, forment le « 4^e quartile »
- ▶ Il est essentiel de s'assurer de la cohérence des conseils et de la formation

4. Le **transfert techno** a bien sa place, car la recherche et l'expérience éclaireront les changements futurs à apporter au Code de pratiques. C'est de l'amélioration continue.


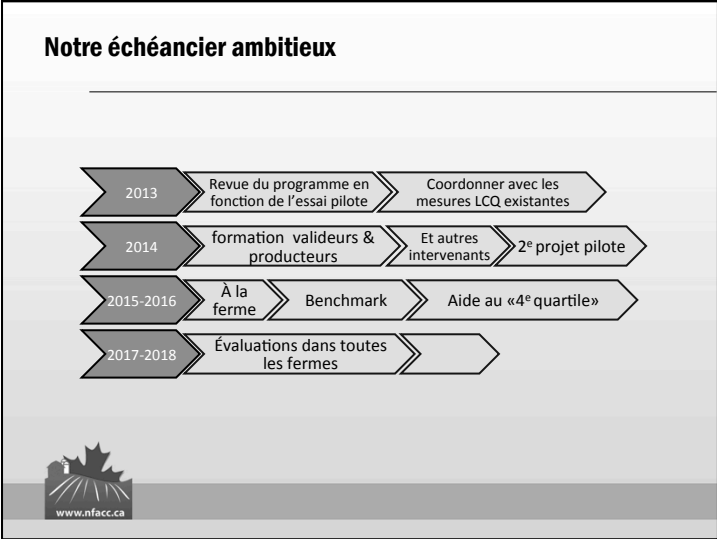
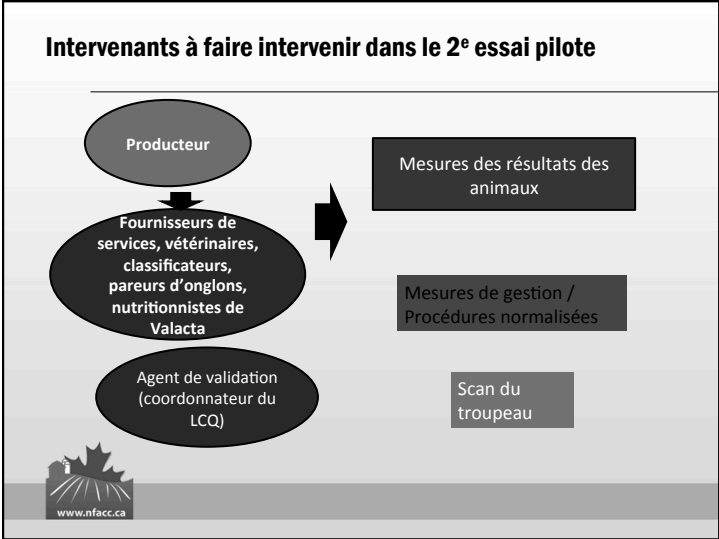


Essai pilote du projet de Programme d'évaluation

- ▶ Des volontaires ont participé à l'essai pilote
- ▶ « En général, les producteurs participant à l'essai pilote ont vu pourquoi nous voulons procéder ainsi... »
- ▶ « *Combien de fois dois-je être jugé?* »
- ▶ « *C'est une façon intéressante d'évaluer; je l'utiliserai dans ma ferme!* »
- ▶ « *Je fais du bon boulot, et vous l'avez confirmé.* »

Leçons clés apprises :

- ▶ Besoin de travailler avec les vétérinaires, les associations d'éleveurs/classificateurs, les autres intervenants pour tirer parti de leur expertise et discuter de leur rôle dans ce programme et d'assurer le bien-être des animaux en général
- ▶ C'était un « essai pilote de l'essai pilote »
- ▶ Prenons le temps de bien démêler tout cela et de refaire un essai pilote, pour que tout marche bien!

L'équipe laitière

Une grande équipe a participé à l'élaboration du programme d'évaluation; a travaillé fort et apporté leur expertise essentielle au processus d'élaboration:

- ▶ Producteurs, personnel des organismes de producteurs, coordonnateurs du LCQ, transformateurs
- ▶ Chercheurs, vétérinaires, représentants en vente au détail
- ▶ Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux
- ▶ CNSAE

Un gros merci pour votre précieux apport!

